



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 06 février 2017 à 20h30

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacqueline MIELLE, Annie MAHIEUX, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Agnès AUDIBERT, Cédric MERCIER, Emmanuel PICARD, Antoine WALDSCHMIDT.

Absents : Loïs COLTEL, Dany DECAVATA, Jacques MATHIEU,

Secrétaire de séance : Agnès AUDIBERT

ORDRE DU JOUR

I – Comptes administratifs 2016 Commune et AEP :

Le vote est reporté à cause de la mise en place du nouveau logiciel : le transfert des données a eu comme conséquences des erreurs qui ne permettent pas d'analyser les comptes administratifs ce jour. Le vote aura lieu à la prochaine réunion du conseil municipal.

II – Orientations budgétaires 2017 :

1. L'indemnité des élus n'évoluent pas : 580€/mois pour le maire
230€/mois aux adjoints
2. Fixation des taux d'impôts :
stables depuis 2008, en 2016 les taux avaient été augmentés passant de :
7.80% à 8% pour la taxe d'habitation,
9.40% à 9.70% pour la taxe sur le foncier bâti,
85% à 87.18% pour la taxe sur le foncier non-bâti.
Pas d'augmentation en 2017.
3. Tarifs de la distribution d'eau : en 2015 l'abonnement était passé de 35 à 40€, sans aucune augmentation en 2014 et en 2013 le tarif au m³ avait augmenté.
En 2016 le tarif au m³ était :
2.20€/m³ de 0 à 40m³
1.40€/m³ de 41 à 250m³
2.20€/m³ à partir de 251m³
Il est proposé d'intégrer dans le prochain budget de l'APE la part de travail consacré par les employés communaux à la gestion de ce service.
Pas de modification de tarifications.
4. Voirie : différentes demandes sont faites :
Les Praduches : il est décidé d'étudier les secteurs sensibles aux voies d'eau avant tout goudronnage
Les Bogues du Blat : l'accès sera goudronné début mars
La Grange du Bru : pas de travaux cette année
Chemin de Flacouze au Gua : les travaux sont étudiés pour la 2^{ème} tranche
Route d'Issac aux Pauzes : bicouche prévu pour cette année.
5. Bibliothèque : la bibliothèque sera comme prévu dans le projet de réhabilitation de la cure, transférée dans le bâtiment/garage qui se trouve sous la salle des aînés. Le permis de construire sera demandé pour cette partie afin que les travaux débutent en 2017.
6. Viabilisation des terrains dont la commune est propriétaire à La Roche afin de pouvoir mettre en vente ces parcelles à bâtir.

Délibération : Le conseil municipal vote ces orientations budgétaires pour l'année 2017.

III – Adressage :

Notamment en raison d'une éventuelle installation de la fibre optique, la commune est dans l'obligation de nommer chaque route ou chemin et d'attribuer un numéro à chaque habitation. Il est décidé de créer des comités de quartier qui proposeront des noms au conseil municipal. Chaque personne intéressée est priée d'en informer la mairie.

IV – Remboursement assurance:

Un chèque de 500€ en remboursement par la compagnie d'assurance Groupama à la commune de Beaumont pour un préjudice subi sur le muret de la route du Maze à Soubeyrol à Sarrabasche.

Délibération : Le conseil municipal autorise le Maire à accepter ce remboursement.

V – Subvention :

Il est proposé d'inscrire au prochain budget une subvention de 300€ à l'association des Droulets et Drouettes, ce qui complétera le budget de l'association et permettra de construire une kerterre de 2 m de diamètre.

Délibération : *approuvé*

Information :

Courant mars, aura lieu une réunion publique d'information sur le projet de la Cure en présence de l'architecte Pascale Guillet.

Fin de séance : 22h30

Site internet de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com **page Beaumont**

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie-beaumont07@orange.fr